



Evaluations nationales de CP et CE1 : la Depp publie les premiers résultats



La Depp a publié ce vendredi 26 avril trois notes d'information relatives aux premiers résultats des évaluations nationales des élèves en début de CP et de CE1 en septembre 2018 et ceux à mi-parcours de CP.



La direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) de l'Education nationale a publié ce vendredi 26 avril, les résultats des premières évaluations nationales de CP et de CE1. Trois notes d'information détaillent les résultats des évaluations repères 2018-2019. 790 000 élèves ont passé les évaluations de début de CP à la rentrée 2018, 780 000 élèves en début de CE1, et l'évaluation point d'étape à mi-CP a concerné 770 000 élèves, en janvier 2019.

Les élèves de CP ont été évalués en français et en mathématiques, en septembre 2018 et en janvier 2019. Les élèves de CE1 ont aussi eu une épreuve à la rentrée 2018. Le ministère de

l'Education nationale constate dans un communiqué qu'il y a en début de CP « des écarts entre les élèves de REP et de REP+ et ceux hors éducation prioritaire » mais qu'à la mi-parcours, les premiers résultats sont « encourageants, notamment en éducation prioritaire ».

En CP, des élèves en progression à l'issue des évaluations de français à mi-parcours

En français, les élèves de CP ont été évalués en début d'année sur les bases de la lecture, y compris la connaissance des lettres et des sons et la reconnaissance des phonèmes. Les résultats montrent un score de 61,1 % pour la reconnaissance des différentes écritures d'une lettre. Concernant la manipulation de phonèmes et des syllabes, les résultats sont de 78,1% et de 81 %.

A mi-parcours, les élèves ont progressé sur la connaissance des lettres et des sons. 23 % des élèves échouaient en début d'année de CP tandis qu'en janvier 2019, ils ne sont que 3,3 %. Pour ce qui est de la reconnaissance des phonèmes, le nombre d'élèves en difficulté baisse aussi en passant de 22% à 13% à la mi-CP.

En mathématiques, les élèves de CP progressent aussi

Pour les épreuves de mathématiques, les élèves ont été évalués sur la reconnaissance de nombres et la résolution de problèmes. À l'entrée en CP, si la reconnaissance des nombres reste globalement satisfaisante (92 % de réussite pour la reconnaissance des nombres sous la dictée et 82,7 pour l'écriture des nombres jusqu'à 10), la résolution des problèmes affiche uniquement 59,3%, soit quatre problèmes résolus sur six.

A mi-parcours, la comparaison des nombres est mieux réussie, le chiffre passe 76% à 86,8% de réussite. Idem pour le placement d'un nombre sur une ligne numérique avec une progression drastique (de 44% à 65,2%). Toutefois, la résolution de problèmes reste une difficulté pour les élèves de CP, puisque le niveau est en baisse et passe de 59,3% à 53,4%.

Des écarts importants sont également notables entre les élèves scolarisés dans des écoles publiques hors éducation prioritaire et les élèves de REP et de REP+, plus souvent en difficulté. Pourtant, ces écarts diminuent entre le début du CP et la mi-CP. En français par exemple, la compréhension des mots à l'oral passe de 76% à 86% pour les élèves hors éducation prioritaire, de 54% à 72,6% en REP et de 44,4% à 63,9% en REP+

En CE1, en français, davantage de difficultés à l'oral qu'à l'écrit

La Depp constate que 82,5 % des élèves réussissent la dictée de syllabes en début de CE1. En compréhension écrite, il y a 81,4% de réussite quand il s'agit de répondre à des questions lues par l'enseignant et 78,3% pour répondre à des questions lues par l'élève. Enfin, en compréhension orale, les résultats sont moins satisfaisants : 78% de réussite pour comprendre des mots à l'oral et 77,4% pour la compréhension des phrases.

Pour les élèves de CE1, les écarts de réussite entre les élèves scolarisés dans les établissements publics hors éducation prioritaire et les REP et REP+ sont importants. Pour ce qui est de la compréhension de phrase à l'oral, les élèves hors EP affichent 80% de réussite, tandis qu'en REP et REP+, les résultats sont de respectivement 63,6% et 55,6%. Un écart de 10% est à noter pour l'écriture des mots dictés entre les élèves hors EP et les élèves en REP (77,4% et 67,4%). Il est de 12% pour les REP+ (65,2%).

En mathématiques, les additions et soustractions posent problème

À l'entrée en CE1, les élèves ont été évalués sur des exercices de maths liés à la reconnaissance et à l'écriture des nombres entiers. Ils sont 74,8% à reconnaître des nombres dictés, 69,4% à écrire des nombres dictés et 64,2% à représenter les nombres entiers. Les exercices de problèmes, d'additions et de soustractions sont ceux où les élèves butent le plus avec des résultats réussis à hauteur de 49,9% pour les additions et de 49,8% pour les soustractions. Enfin, seuls 42,9% des élèves ont réussi à résoudre des problèmes.

En mathématiques, les écarts restent également importants entre les élèves scolarisés hors EP et

les autres. En soustraction par exemple, les résultats sont de 51% hors EP, 38,1% en REP et 36% en REP+ tandis que pour les exercices d'additions, les élèves hors EP affichent 51,8%, 37,8% en REP et 35,3% en REP+

Pour rappel, ces évaluations avaient suscité de vives inquiétudes et plusieurs organisations syndicales avaient demandé l'abandon du protocole d'évaluation. Ces évaluations nationales font l'objet d'une contestation des syndicats majoritaires – le SNUipp-FSU, le Sgen-CFDT, le SE-Unsa, la CGT Education et SUD-Education- qui les jugent «inadaptées aux jeunes élèves de CP» et «facteurs de stress».

Mehdi Bautier

Partagez l'article

Facebook Twitter Email

A lire aussi



Les évaluations nationales 2018 de CP et CE1 publiées

- Evaluations de CP-CE1 : les syndicats demandent « l'abandon du protocole »
- Evaluations de CP-CE1 : va-t-on droit dans le mur ?
- Evaluations de CP-CE1 : 5 heures d'APC libérées pour la saisie des réponses

Partagez votre avis Annuler

Votre adresse de messagerie ne sera pas publiée .

Enregistrer mon nom, mon e-mail et mon site web dans le navigateur pour mon prochain commentaire.

Modération par la rédaction de

VousNousIls.Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour exercer ce droit adressez-vous à CASDEN Banque Populaire, VousNousIls.fr, 91 Cours des roches, Noisiel, 77424 Marne La Vallée Cedex 2.